

## PISTE MÉMOIRE (MOBILITÉ VERTE)

**Mots clés** : urbanisme, transports, mobilités, développement durable, métabolisme urbain, collectivités locales, opérateurs, MOA, MOE

### Un paragraphe sur ma démarche du mémoire :

Tout d'abord, je souhaiterais parler de ma démarche que je vais construire, tout au long de mon mémoire. J'aimerais démarrer mon fil rouge avec une thématique : « les mobilités vertes » dans l'aménagement d'un territoire quelconque. Mon choix résulte de plusieurs facteurs. D'une part, je me suis toujours intéressé au mode de fonctionnement des transports collectifs dans un système urbain et plus particulièrement dans les métropoles. Celles-ci concentrent d'importants réseaux de transport en commun, comme les métros, les tramways, les bus et les trains régionaux. En tant que francilien, je suis habitué à prendre les transports en commun, au quotidien. Je suis amené à croiser, différentes personnes chaque jour. Les transports engendrent des problèmes de congestion avec une augmentation du trafic à chaque année. Ce résultat est dû à l'augmentation de la population francilienne qui accroît. De plus, certains modes de transports contribuent à la pollution dans les villes. Les bus sont l'exemple-type du transport qui génère des gaz à effet de serre. En moyenne, un passager génère est de 68g CO<sub>2</sub>/passager/km pour un trajet lambda en bus. L'aménagement est l'un des piliers, que je voudrais le plus détailler. En effet, une ville possède plusieurs types de mobilités (le vélo, la voiture, le train, le métro, bus, le tramway, etc.). Par exemple dans une ville comme Paris, il est souvent difficile d'avoir une circulation fluide.

L'objectif de tous ses constats est de parler concrètement de la « mobilité verte ». Cette notion est assez récente qui est apparue il y a une dizaine d'années. Elle rejoint en outre, la notion de mobilité alternative, qui est le transfert du trafic carboné vers des solutions écologiques et respectueuses de l'environnement. C'est un terme assez marketing et vendeur dans le fond. Il est souvent utilisé par les organismes de transports lors de campagnes publicitaires (label).

### L'idée principale :

L'aménagement d'un espace est l'un des enjeux fondamentaux pour la mise en place de cette mobilité verte. La voirie et les équipements urbains constituent l'ensemble du périmètre d'étude à analyser. L'aménagement peut se faire dans les gares et stations mais aussi sur le long des lignes.

- L'aménagement d'une gare peut être défini lors d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) et a pour but de réaliser un projet urbain dans le périmètre de la ZAC. Dans le cas d'un projet, la mobilité verte peut être un enjeu pour respecter les principes environnementaux et de développement durable.
- La Loi LOM (loi orientation des mobilités) est un objectif du plan de France Relance qui dispose de plusieurs mesures visant à améliorer les conditions de transport mais aussi de favoriser les mobilités propres. Plusieurs mesures sont déjà mises en place par ce plan

comme l'aménagement des espaces cyclables (Plan vélo). Cependant les autres objectifs comme ceux des transports en commun ne sont pas encore abordés.

**Carte conceptuelle**

